



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS  
DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
INTERNATIONAL FOUNDATION OF PROFESSIONAL STUDIES

## BACHELOR PROFESSIONNEL

Vu l'article L-151-6 du code de l'éducation de la République Française ;  
Vu l'article L-731-1 du code de l'éducation de la République Française ;  
Vu l'article L-731-14 du code de l'éducation de la République Française ;  
Vu le procès-verbal, le jury dûment constitué atteste que le candidat a satisfait aux conditions d'obtention du grade IFPS de l'année universitaire 2024-2025 ;

Le jury certifie que : **EL MARSSI Hakim** né(e) le **8 juin 1975** à **TAZA** a honorablement réussi aux examens de la fédération, lors de la session d'Octobre 2025 et lui accorde le titre de :

### Bachelor professionnel en Génie Civil et Construction

En déclarant l'intéressé(e) digne de tous les Honneurs, Droits et Privilèges associés à cette distinction.

Fait à Genève le 10 novembre 2025

Centre d'examen : Lille

Le vice Président  
David MARTIN

Le Recteur  
Emile SPIERER

Administrateur Général  
M. ELAMILE



Réf 25006014